

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Coalition pour l'habitation communautaire presse les partis à se prononcer sur la reconduction d'AccèsLogis

Montréal, le 12 novembre 2008 - La Coalition pour l'habitation communautaire s'inquiète de la minceur des engagements en habitation faits jusqu'à maintenant par les trois principaux partis en lice. Au moment où le programme d'habitation communautaire AccèsLogis tire à sa fin et n'a toujours pas d'avenir assuré, le peu d'intérêt des partis sur cet important programme suscite l'étonnement et ce, d'autant plus que le gouvernement fédéral vient de reconduire pour cinq ans les transferts aux provinces pour la poursuite des initiatives en logement abordable.

À ce jour, seule la plate-forme péquiste fait état d'une relance d'AccèsLogis. Cette relance ne cible toutefois que la métropole et la capitale nationale, laissant les régions dans l'incertitude. Il est essentiel que les partis démontrent rapidement leur volonté de solutionner les problèmes de logement à coût accessible en prenant l'engagement ferme de reconduire le programme AccèsLogis sur l'ensemble du Québec pour une période minimale de cinq ans.

AccèsLogis est le seul programme qui soutient la création de logements à coût accessible. Ce programme est reconnu et réclamé tant par la population que par une multitude d'acteurs sociaux. À l'occasion du dernier budget du Québec, un large éventail d'organismes communautaires, institutionnels, syndicaux et municipaux ainsi que 30 000 citoyens ont signalé au gouvernement la nécessité de reconduire le programme AccèsLogis sur une période minimale de cinq ans afin de poursuivre le développement de logements coopératifs et sans but lucratif. Parmi eux mentionnons une centaine de municipalités dont Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay et Sherbrooke, ainsi que leurs grands regroupements – l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités.

Devant l'ampleur des besoins en logement des ménages québécois et l'importance de l'implication des milieux, la coalition pour l'habitation communautaire s'explique mal le silence des partis sur AccèsLogis. En plus de répondre à des besoins sociaux pressants, ce programme est un levier économique considérable qui stimule la création d'emplois, l'implication financière des communautés et qui contribue à la revitalisation en milieu urbain comme en région. Ces impacts sont d'ailleurs tout à fait opportuns dans le contexte de ralentissement économique appréhendé. La coalition souhaite que les quelques mesures en habitation énoncées jusqu'ici ne soient que parcellaires et que chaque parti donne très bientôt l'assurance d'un renouvellement d'AccèsLogis pour une période de cinq ans.

La coalition pour l'habitation communautaire est formée de cinq organisations nationales vouées au logement, à la coopération et à l'économie sociale : l'Association des groupes de

ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Chantier de l'économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Regroupement québécois des osbl d'habitation (RQOH).

Renseignements : Marcellin Hudon, (514) 238-2536.